



## PROFIL

# Marie Ademar

**Marie Ademar est Présidente de l'Association familiale maritime de la Martinique et membre du Forum mondial des populations de pêcheurs (WFFP)**

**Brian O'Riordan**  
(briano@scarlet.be),  
Secrétaire du Bureau de  
l'ICSF à Bruxelles

**E**n Martinique, Marie Ademar est un oiseau rare : une femme en activité dans le secteur de la pêche. « Nous n'avons pas beaucoup de femmes dans le secteur de la pêche », dit-elle. Mais elle a beaucoup en commun avec les autres femmes de la pêche dans le monde. Elle combine donc son travail pour la pêche avec ses occupations d'épouse, de mère, de grand-mère. « Je suis femme de marin pêcheur et nous avons eu ensemble quatre enfants, et j'ai aussi cinq petits-enfants », annonce-t-elle fièrement.

Mon rôle dans la pêche consiste à défendre les intérêts des marins pêcheurs en tant que vice-présidente du Syndicat indépendant et je suis présidente de l'Association familiale maritime de la Martinique. Par exemple, quand des marins sont devant le tribunal, je cherche les textes de loi

pour les avocats pour qu'ils puissent les défendre, et c'est l'Association qui se charge de récupérer les rémunérations des avocats. »

Marie fait ce travail depuis plus de vingt ans. « J'ai été élue vice-présidente du Syndicat à l'issue de l'Assemblée générale qui a eu lieu le 1 décembre 1986, il y a maintenant vingt-deux ans ; et pour l'Association c'est en 1987 quand la présidente a démissionné, j'étais la vice-présidente, j'ai assumé l'intérim et c'est ainsi que je suis devenue la présidente jusqu'à maintenant. »

Marie connaît la lutte. « Mon combat a commencé tout de suite dans la rue avec les marins pêcheurs qui s'étaient mobilisés pour la première fois. Il y a eu plusieurs manifestations pour faire reconnaître le secteur et le droit des pêcheurs. Par ces combats, ils ont obtenu la création d'une caisse chômage intempéries qui leur vient en aide quand il y a des vents de force 5 et qu'ils ne peuvent pas sortir. Il y a eu aussi la création d'une assurance, la diminution des charges sociales sur

le rôle d'équipage, ce qui leur permet d'avoir une sécurité sociale en cas d'accident ou de maladie ; et ils ont une retraite à 50 ou 55 ans suivant le nombre d'années de cotisations. »

Marie travaille également directement sur les politiques des pêches. « J'ai participé à la création de 8 zones protégées qui permettent aux marins de gérer la ressource, de ne pas pêcher les juvéniles et d'ouvrir ces zones à la pêche après trois ou six ans et pouvoir utiliser un maillage supérieur à ce qu'ils utilisaient avant la fermeture. Mon point de vue sur le secteur c'est que les marins doivent toujours se battre pour tout obtenir et faire reconnaître la pêche comme un secteur économique porteur d'emplois, et que c'est la pêche artisanale qu'il faut protéger à tout prix pour pallier les difficultés alimentaires de demain. »

Sur ses contacts avec le Forum mondial des populations de pêcheurs (WFFP), elle dit : « J'ai participé au Forum de 2000 à Loctudy en Bretagne où j'ai pris la parole pour parler du secteur de la pêche à la Martinique, et j'ai rejoint le WFFP. Malgré la barrière de la langue et tout ce que je peux rencontrer comme difficultés, c'est une expérience très enrichissante. Je découvre d'autres pays et constate qu'ils ont d'énormes difficultés à surmonter. Cela me permet d'apporter mon soutien et de contribuer ensemble à faire remonter les doléances de ces femmes et de ces petits pêcheurs artisanaux. »

En matière d'égalité entre les sexes, Marie fait observer : « Les femmes ont besoin de se battre pour que certains droits soient appliqués, et qu'il y a d'autres droits qui doivent être reconnus. Il y a encore trop d'hommes qui ne reconnaissent pas la place de la femme. »

Et la Conférence de Bangkok ? « Voici mon message le plus important de Bangkok pour les marins pêcheurs de Martinique. Ils sont riches de pouvoir travailler librement, d'avoir déjà les moyens que réclament tous les représentants des petits pêcheurs artisanaux présents à Bangkok. Je retiens l'aide à la pêche artisanale pour une utilisation durable des ressources marines, pour lutter contre la pauvreté et apporter une sécurité alimentaire à tout un chacun. Chaque individu est soucieux de son bien-être et celui de sa famille. Enlever ses moyens d'existence à un individu, quel qu'il soit, c'est le tuer. »